

**SEMINAIRE DE FORMATION DES FORMATEURS EN SYSTEME
COMPTABLE OHADA ORGANISE PAR LE MINISTERE DES FINANCES
DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO.**

Le Ministère des Finances poursuit avec les séances de formation sur la vulgarisation du Système comptable OHADA en RDC. A cet effet, le Comité de Pilotage pour la vulgarisation dudit système a organisé du 03 au 13 juillet 2013, un séminaire de formation des formateurs en la matière. Trois villes ont été concernées simultanément : la ville province de Kinshasa, la ville de Lubumbashi et celle de Kisangani. A Kinshasa, c'est le Cercle Elaeis qui a été choisi pour cadre.

Les sessions de formations étaient animées par les formateurs des formateurs du Conseil Permanent de la Comptabilité au Congo et par le Conseiller économique au Ministère des Finances.

Nous citons : Monsieur André FOKO TOMENA, Secrétaire Général du CPCC, le professeur Daniel NGOMA YA NZUNZI ; Conseiller au Ministère des Finances, Monsieur William MBUYAMBA, Directeur de la Certification, Audit et Suivi au CPCC ainsi que Monsieur BAMBA MAKOLA, Chef de Division au CPCC.

Cette session de renforcement des capacités sur la pratique du système comptable OHADA a été organisée en prévision de l'entrée en vigueur de ce nouveau référentiel comptable en RDC, prévu le 01 janvier 2014 pour les comptes personnels des entreprises.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par les discours prononcés respectivement par Monsieur **André FOKO TOMENA**, Secrétaire Général du CPCC, qui a circonscrit l'activité et par Son Excellence, Monsieur **Roger SHULUNGU**, Vice-Ministre des Finances.

L'on a noté la présence des séminaristes venus non seulement de diverses structures comme l'Inspection Générale de l'EPSP, les Universités et Instituts Supérieurs, l'Office des Petites et Moyennes Entreprises du Congo (OPEC), la DGI, la DGRAD et les structures spécialisées en comptabilité (IRC, ONEC, OECIC et COREXCO) mais aussi d'autres provinces : Bas-Congo, Bandundu et Equateur.

Plusieurs thèmes ont été abordés notamment :

- Présentation et étude du Système Comptable OHADA ;
- Analyse du contenu et fonctionnement des comptes relatifs aux ressources durables ;
- Analyse du contenu et fonctionnement des comptes des actifs immobilisés ;
- Analyse du contenu et fonctionnement des comptes des tiers ;
- Analyse du contenu et fonctionnement des comptes de trésorerie ;
- Analyse des charges et produits hors activité ordinaire ;
- Provisions en Système Comptable OHADA ;
- Etude des opérations spécifiques du Système Comptable OHADA ;
- Production et présentation des états financiers en système comptable OHADA.

Les thèmes ont été illustrés par des cas pratiques qui ont permis un meilleur ancrage des matières abordées dans le chef des participants.

Les participants ont soulevé plusieurs problèmes liés à la normalisation dans l'espace OHADA, à l'application effective du référentiel comptable de l'OHADA, au rôle du Conseil Permanent de la Comptabilité au Congo « CPCPC » après la disparition du Plan Comptable Général Congolais et aux questions se rapportant à l'enseignement de la comptabilité OHADA dans les écoles secondaires et dans les Instituts Supérieurs et Universités.

Les participants au séminaire n'ont pas manqué de témoigner leur satisfaction et ont formulé plusieurs recommandations au Ministère des Finances ; notamment :

- La multiplication par le CPCPC, des actions de formation pour une meilleure diffusion et maîtrise du Système comptable OHADA ;
- Celle de jouer pleinement son rôle au sein de la CNC-OHADA pour faire migrer le système comptable OHADA vers les normes IFRS et de dégager des moyens pour l'élaboration des manuels d'enseignement de comptabilité adoptés en République Démocratique du Congo.

Le séminaire a été clôturé par Son Excellence Monsieur **Roger SHULUNGU**, Vice-Ministre des Finances, en présence de nombreuses autorités politiques et du monde des affaires.